

La Grande Encyclopédie de la Vallée de Joux
No 60

Mise en page Rémy Rochat

LE PARCOURS TORTUEUX DE LUCIEN REYMOND

Editions Le Pèlerin
2016

Table des matières :

Introduction	3
Biographie, avec :	
Collection « Jadis »	6
Collection « Etudes et documents »	15
Collection « Reprint »	31
Collection « Bibliothèque combière »	32
Les publications originales de Lucien Reymond	34
Une sélection de quelques articles	54
Lucien dans sa correspondance avec la commune du Chenit	56
Une visite à la Brasserie du 29 octobre 2012	66

Introduction

Il est très dommage qu'aucun des descendants de Lucien Reymond – on sait qu'il eut plusieurs fils – n'ait pas daigné établir, même grossièrement, la biographie de leur père, haute personnalité du XIXe siècle combier¹. Quelques éléments de cette vie fort agitée, quand on se mêle aussi passionnément d'économie ou de politique, avec des prises de position fermes, des jugements surtout à l'emporte-pièce, il faut bien s'attendre à recevoir des coups, se retrouvent dans les œuvres mêmes de l'auteur. Mais pour l'ensemble, on ne sait que peu de chose.

Esquissons pourtant une vie sommaire de l'homme. Naissance au Solliat en 1828. Ecoles ordinaires on le présume. Dès l'âge de choisir un métier, stage d'initiation à la sylviculture dans le massif de l'Eifel, dans la Prusse rhénane. Lucien Reymond deviendra ensuite garde-forestier chef. Il se lance dans la politique locale et cantonale. Il devient député. Il commence son œuvre historique et littéraire et polémique qu'il poursuivra jusqu'à sa mort en 1901. Il implante une brasserie dans le hameau qui portera un jour ce nom. Il tient une pension chez Besençon où il accueillera entr'autres villégiateurs, le futur écrivain Edouard Rod qui y écrira, paraît-il, ses deux premiers romans, dont Palmyr Veulard.

La Brasserie du Solliat, comme on l'appelle, plus que de lui rapporter des satisfactions et des bénéfices, lui créera des problèmes de toutes sortes, notamment dès sa mise en gérance, quelque deux ou trois ans déjà après qu'il l'ait implantée. Tout cela se termine en faillite. Alors Lucien Reymond, apparaissant comme poursuivi par la vindicte populaire, s'exilera quelque temps à Evian-les-Bains où il poursuivra son œuvre littéraire et historique.

Il s'impliquera dans la polémique du chemin de fer Le Pont – Le Brassus, lui, chaud partisan de la ligne orientale qui ne se fera pourtant pas. Les problèmes quant à nos moyens de communication le passionneront d'ailleurs toute son existence et il écrira beaucoup à ce sujet, notamment sur cette fameuse route du Risoud qui aurait du partir du Solliat ou de Derrière-la-Côte, pour déboucher nulle part de l'autre côté de la frontière !

Il se passionnera naturellement pour la forêt, son royaume privilégié, mais aussi pour les eaux de nos lacs, et en particulier pour les entonnoirs et pour un canal projeté d'écoulement des eaux par le dessous du Mont d'Orzeires.

C'est un esprit fort, têtu, emporté, passionné. C'est un visionnaire pour qui le progrès est tout, qui offrira à l'humanité de résoudre l'essentiel de ses problèmes. Ainsi traite-t-il de ce fameux conduit artificiel capable de résoudre le problème des eaux de la Vallée, ce chemin de fer, ce tunnel sous le Mont-Tendre. Il a tout imaginé. Peut-être à cet égard trouverions-nous dans ses

¹ On croit savoir que Reymond lui-même aurait posé sur papier quelques éléments de sa vie. Cette biographie doit être aujourd'hui encore en possession de l'un ou l'autre de ses descendants. Il est à craindre que nous ne connaîtrons jamais cet écrit.

œuvres, façon Jules Verne, des trous dans la montagne et des puits pour accéder directement en ascenseur au Mont-Tendre ou à la Dent-de-Vaulion. Puisqu'il croit en ces progrès à venir où l'homme aura réponse à tout.

Il est aussi bourré d'ennemis. Il n'a peut-être que cela, en fait.

Il est formidable aussi. Et l'œuvre qu'il laisse, on le verra plus loin, est foisonnante, diverse. Elle est à l'image de l'homme : variée et riche, étonnante.

Il décédera en 1901.

Voici ce qu'écrira alors la FAVJ du ...

† **Lucien REYMOND**

M^r Lucien Reymond qui s'était fixé à Lausanne il y a quelques années, est mort dans cette ville dimanche 9 courant. Il a succombé à une pneumonie ; depuis longtemps déjà il était frappé de paralysie.

M. Lucien Reymond a joué un rôle politique important dans la commune du Chenit ; il fut tour à tour conseiller communal, municipal et à deux reprises député au Grand Conseil. Il a passionnément aimé La Vallée et a consacré de nombreuses pages à l'histoire de son développement et de ses premiers habitants. Entre autres ouvrages, il laisse : *Notice sur la Vallée de Joux*, qui est encore consulté par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de La Vallée, et plusieurs romans dont le plus connu est : *Les colons de La Vallée de Joux*. X.

La vie passionnante de Lucien Reymond expédiée en 17 courtes lignes dans la FAVJ !

Cette œuvre, nous la présentons plus loin en reproduisant pour chaque texte la photo de la couverture du livre ou de la brochure où il parut.

C'est pourtant une production que l'on ne lit plus guère aujourd'hui. Tout passe, tout lasse, et ces textes classiques d'autrefois, sont devenus pour la plupart ce que la population pourrait appréhender comme des vieilleries indignes d'attention. Et pourtant émergent des publications comme sa Notice de 1864, celle de 1887, son roman des Contrebandiers du Risoud.

Pour nous, l'un dans l'autre, cette création historique et littéraire ne mérite pas de sombrer dans l'oubli. D'où cette brochure qui fixe pour la seconde fois cette production considérable de cet auteur qui peut être aussi collectionnée.

Lucien Reymond, plus d'un siècle après son décès, reste un personnage passionnant qui émerge en premier de ce XIXe siècle en apparence lointain, et qui pourtant paraît, à bien des égards, ressembler à notre XXe. Tenez, fin XIXe siècle, fin XXe siècle, ou même début du XXIe, combien de similitudes dans les espoirs, dans les situations, et même encore dans les mentalités. Ca bouge, ca

change, loisirs, électronique, transports, sans que l'homme néanmoins, grattez la surface, n'ait perdu de son animalité forcenée et fruste.

Et maintenant... tous sur les traces de Lucien Reymond pour de grandes découvertes.

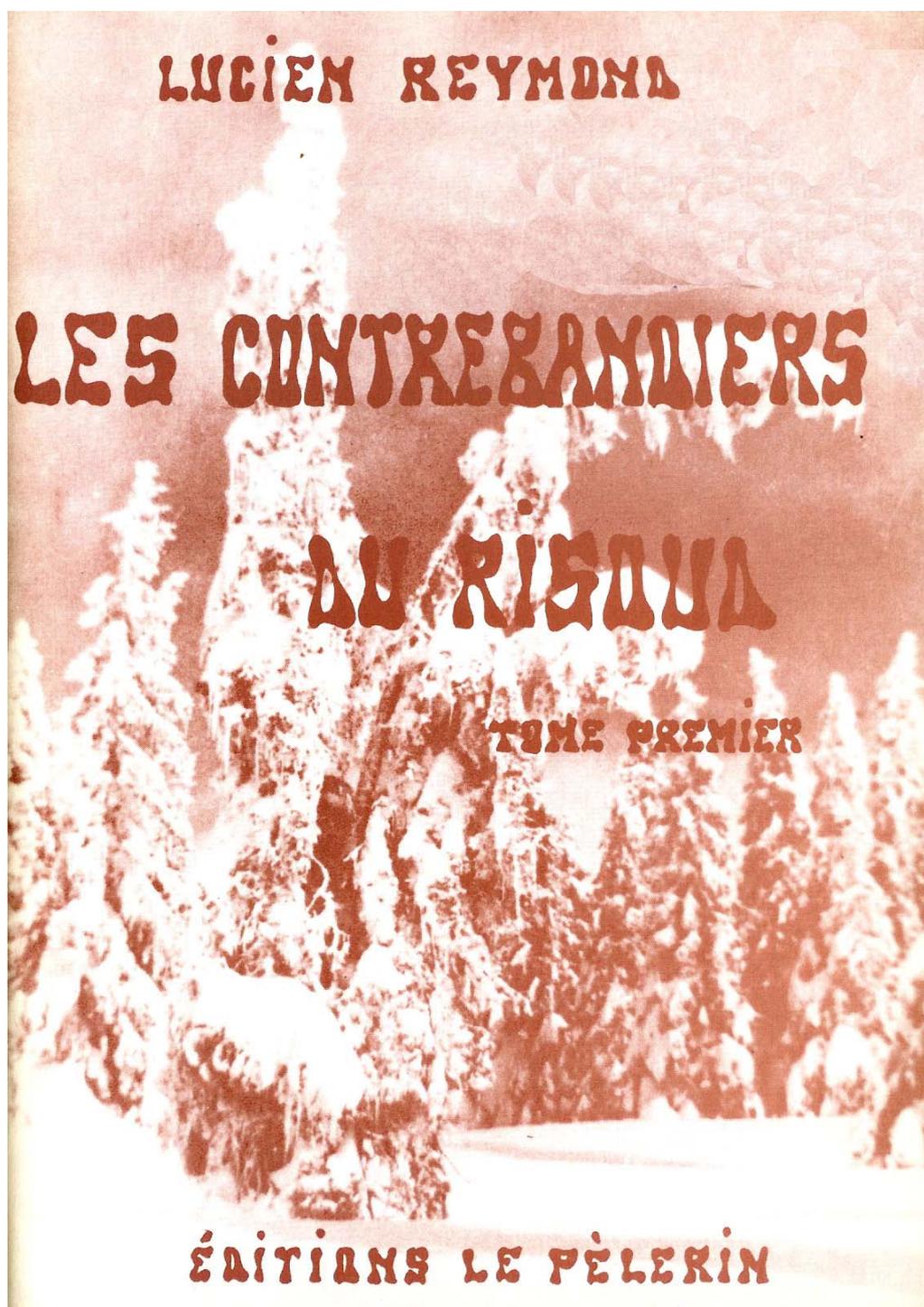
Les Charbonnières, début mai 1997, revu en novembre 2015 :



Le Solliat tel que put le découvrir Lucien Reymond. Vers 1900.

Bibliographie des ouvrages parus aux Editions Le Pèlerin

Collection « Jadis », tous format A5.



No 12, 1982, 52 pages. Retranscription en script du roman de Lucien Reymond paru en 1888, première partie (voir plus haut).

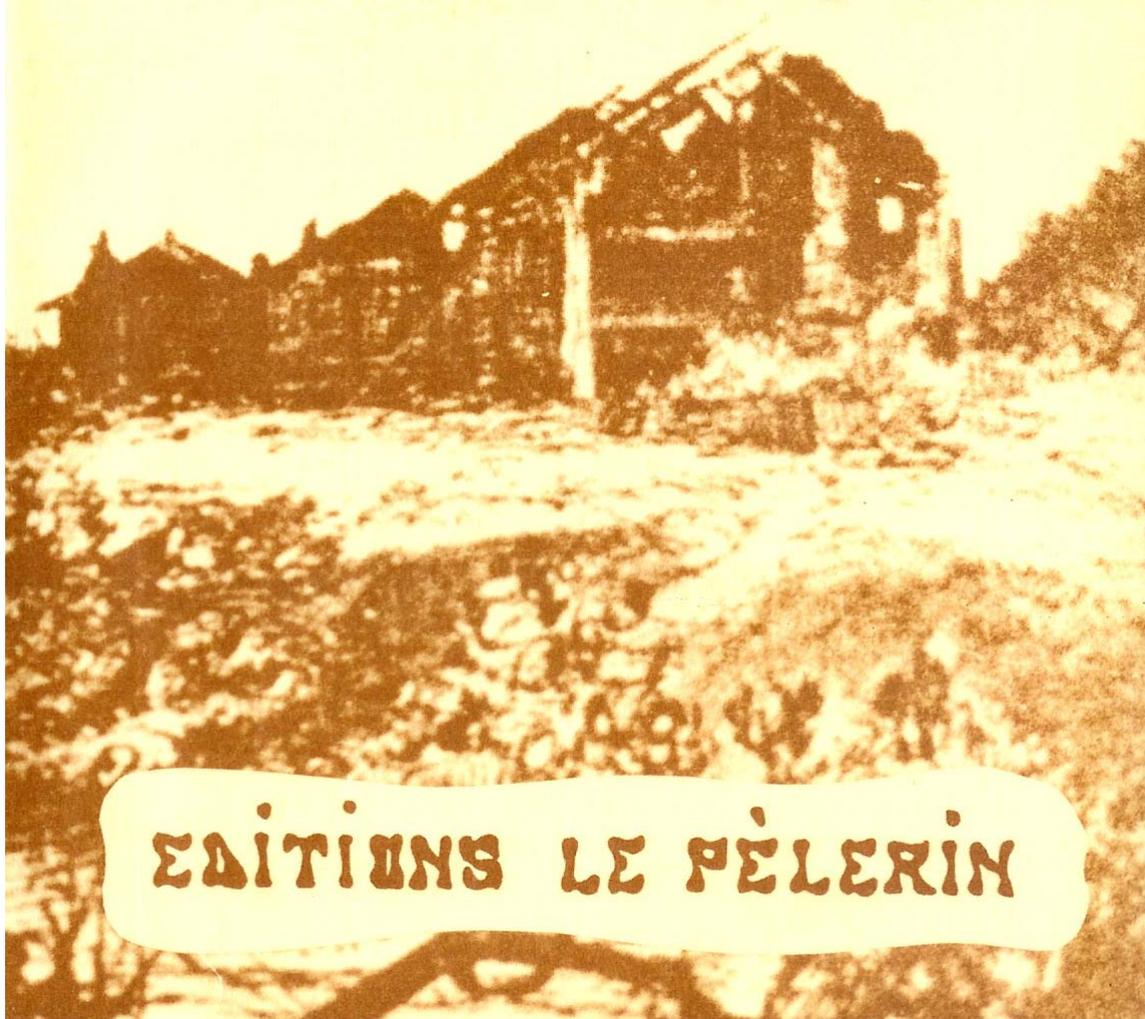


No 13, 1982, 50 pages. Retranscription en script du roman de Lucien Reymond paru en 1888, seconde partie (voir plus haut).

LUCIEN REYMOND

UN CYCLONE

DANS LE JURA



No 18, 1983, 36 pages. Récit parut en original dans l'Almanach-Annuaire du Val de Joux de 1895.

LUCIEN REYMOND

UNE COURSE

DANS LE JURA



ÉDITIONS LE PÈLERIN

No 20, 1985, 24 pages. Reprise de l'original parut dans l'Almanach-Annuaire du Val de Joux de l'année 1896.

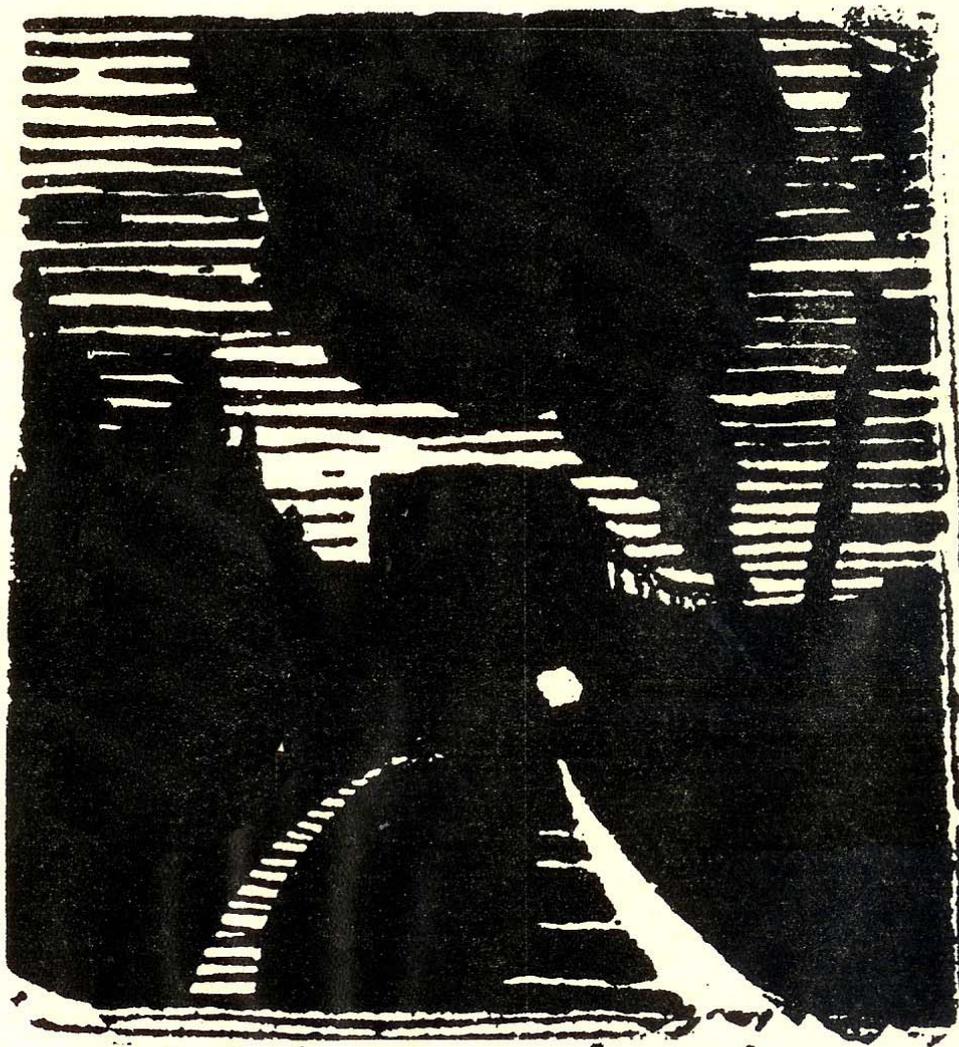


No 27, 1986, 56 pages. Reprise en script de l'ouvrage original de Lucien Reymond parut en 1881, première partie.



No 28, 1986, 56 pages. Reprise en script de l'ouvrage original de Lucien Reymond parut en 1881, seconde partie.

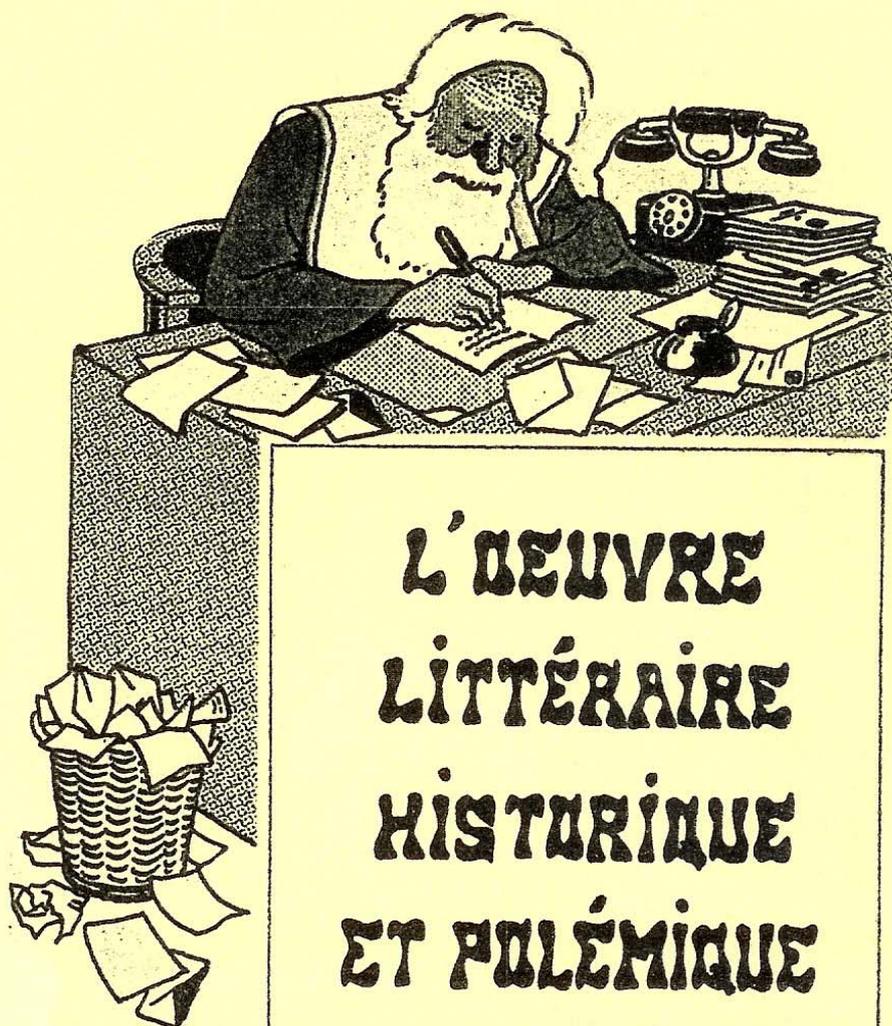
LUCIEN REMOND
LA POLITIQUE DE L'AVENIR



ÉDITIONS LE PÈLERIN

No 70, 1997, 18 pages. Reprint d'une brochure originale de Lucien Reymond, non datée (voir plus haut).

RÉMY RICHAT



**L'OEUVRE
LITTÉRAIRE
HISTORIQUE
ET POLÉMIQUE
DE LUCIEN
REYMOND**

ÉDITIONS LE PÈLERIN

No 83, 1997, 36 pages. Catalogue raisonné de l'œuvre de Lucien Reymond, premier essai (la ci-présente publication pouvant être considéré comme le second !)

LUCIEN REYMOND

MONSIEUR DENIS



Sur le chemin du Pré-Jentet

ÉDITIONS LE PÉLERIN

No 88, 1998, 32 pages. Reprint d'un texte parut en 1900 dans la FAVJ. Incomplet du fait d'une collection de FAVJ elle aussi incomplète. Monsieur Denis est en fait le célèbre contrebandier Mandrin. Suit Fragment de l'histoire de nos montagnes, parut dans le Messager de la Vallée de Joux, deux nos d'octobre 1880, et Une promenade au Risoud au milieu du siècle passé (incomplet), récit parut dans la FAVJ de 1899.

Collection « Etudes et documents » - tous format A4 –

LUCIEN REYMOND

RAPPORT SUR L'ETAT DES ENVOIS DES LACS DE LA VALLEE DE JOUX

1879

*Suivi d'un rapport supplémentaire sur la navigation possible sur le
lac de Joux*

EDITIONS "LE PELERIN"

No 1, 1975, 32 pages, script. Original manuscrit aux ACLieu.



LUCIEN REYMOND

LES ENTONNOIRS DES LACS

DE LA VALLÉE DE JOUX

ÉDITIONS LE PÈLERIN

No 1, 1981, 32 pages, réédition avec couverture.

LUCIEN REYND

NOTICE HISTORIQUE SUR LA FORET DU RISOUX

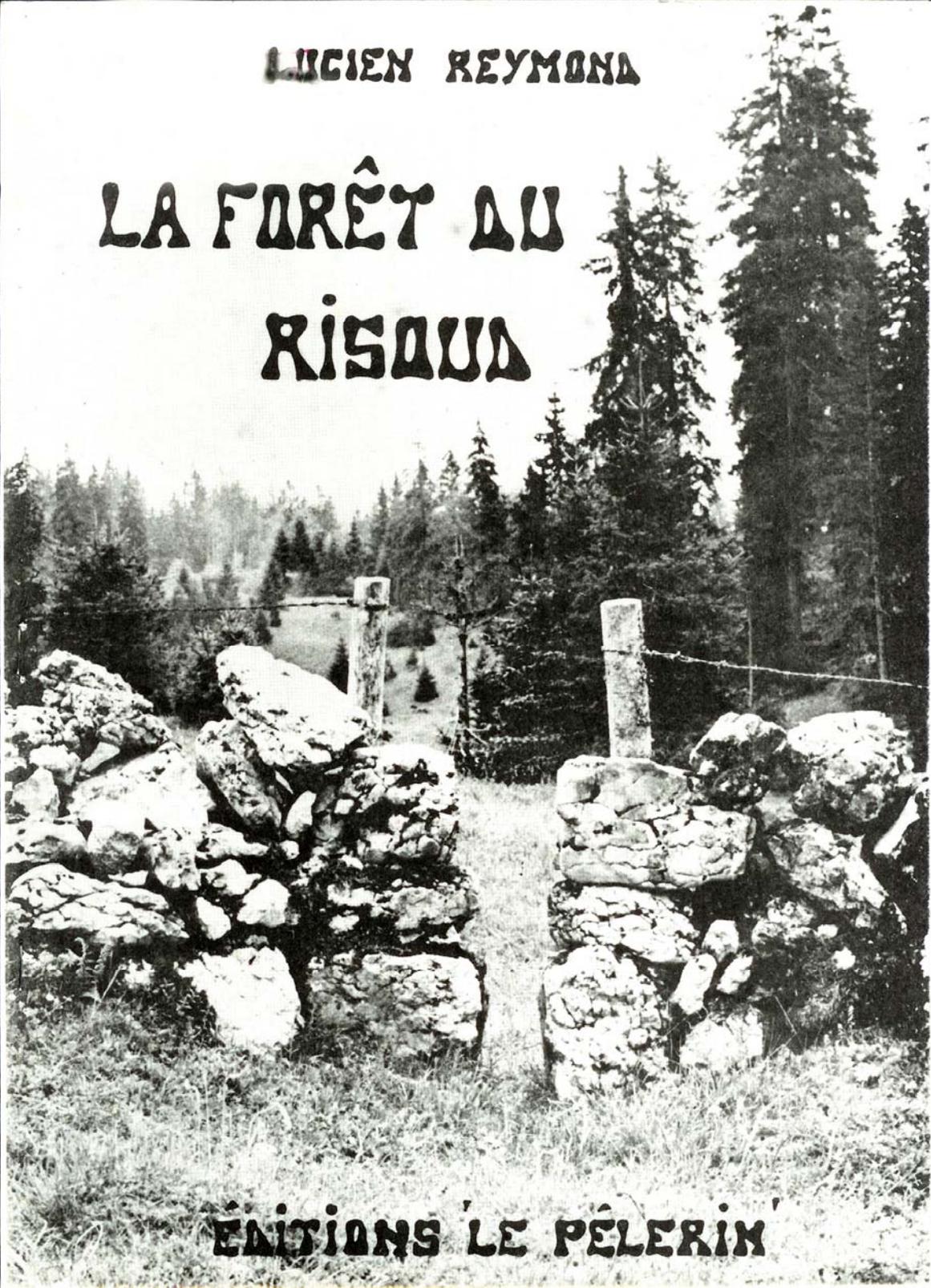
1887

EDITIONS "LE PELERIN"

No 2, 1975, 20 pages. Original manuscrit aux ACLieu.

LUCIEN REYMONA

LA FORÊT DU RISOU

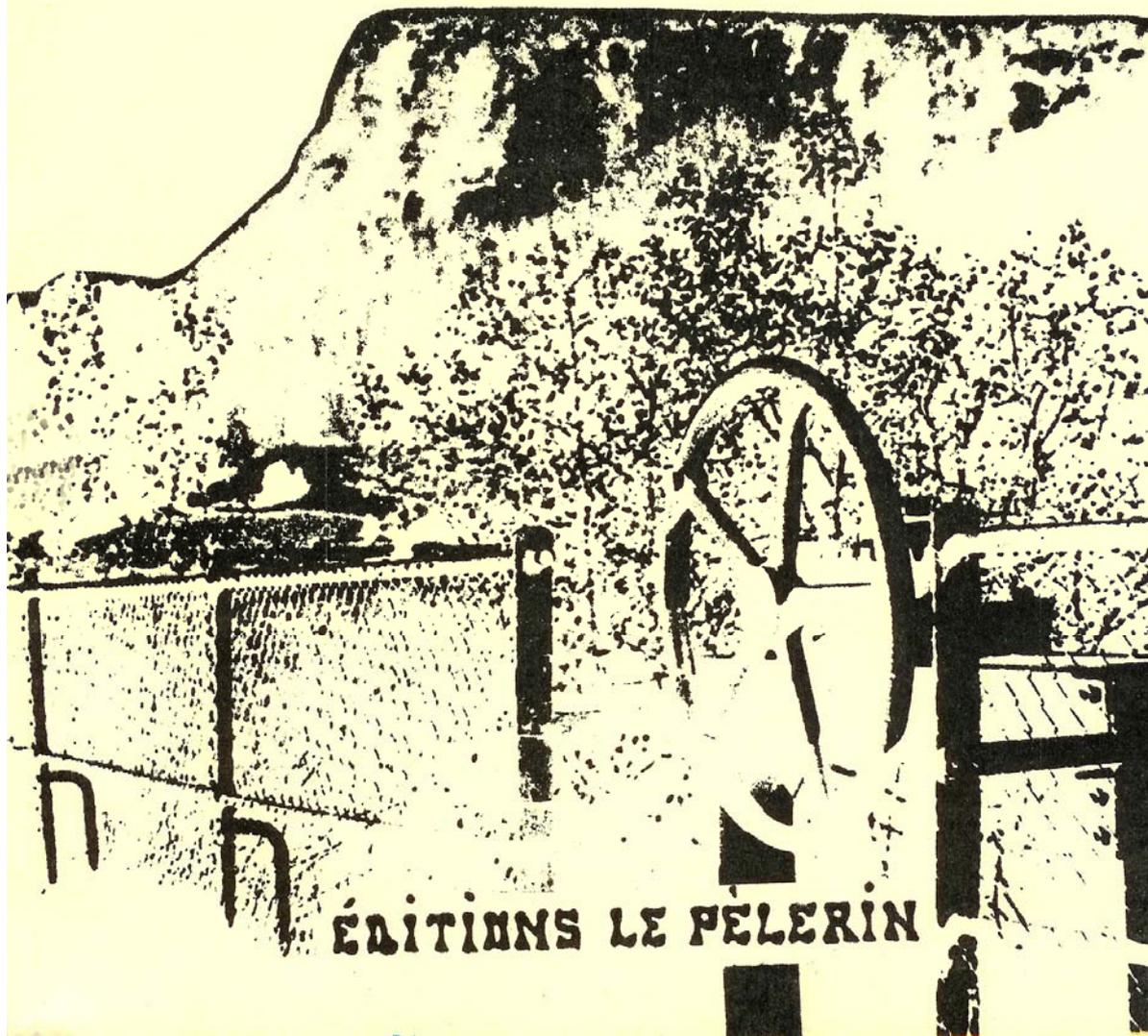


ÉDITIONS 'LE PÈLERIN'

No 2, 1979, 20 pages. Réédition avec couverture. Hommage à Mr. Chamot qui nous a plus d'une fois dépanné avec des couvertures de sa fabrication.

LUCIEN REYMOND

ENTONNOIRS ET FORÊT DU RISOUX



No 1 et 2, 1997, une bonne cinquantaine de pages. Reproduction photo-mécanique des deux manuscrits originaux de 1881 pour les entonnoirs, et de 1887 pour la forêt du Risoud.

ETUDES ET DOCUMENTS NO 3

LUCIEN REYMOND

RAPPORT SUR LA QUESTION DU PERCEMENT DU MONT D'ORZEIRES ENTRE LE
PONT ET VALLGRÈS

Publié par décision de l'assemblée populaire de la Vallée du
26 janvier 1868

EDITIONS "LE PELERIN"
1976

No 3, 1976, 21 pages. Transcription en script de l'original de 30 pages, format 12 x 18 cm environ, Lausanne, Imprimerie L. Corbaz & Comp.

ETUDES ET DOCUMENTS NO 4

LUCIEN REYMOND

LA VALLEE DE JOUX, SON PRESENT, SON AVENIR

1878

EDITIONS "LE PELERIN"

1976

No 4, 1976, 11 pages. Reprise en script de l'original de 19 pages, 1878, 17 x 10 cm environ, à l'Imprimerie Georges Bridel à Lausanne.

ETUDES ET DOCUMENTS NO 5

LUCIEN REYMOND

QUELQUES MOTS SUR LE PROJET DE CHEMIN DE FER LE PONT - SENTIER - BRASSUS

1892

EDITIONS "LE PELERIN"

1976

No 5, 1976, 8 pages. Retranscription en script de l'original de 14 pages, 10 x 17 cm environ, 1892, Lausanne, Imprimerie Auguste Janin.

ETUDES ET DOCUMENTS NO 6

LUCIEN REYMOND

AUX HABITANTS DE LA VALLEE DE JOUX USAGERS DANS LA FORET DU RISOU

1895

EDITIONS "LE PELERIN"

1976

No 6, 1976, 9 pages. Retranscription en script de l'original de 11 pages, format 13 x 20 cm environ. Ste-Croix – Imprimerie typographique de Ch.-Ami Junod. – Avril 1895.

ETUDES ET DOCUMENTS NO 9

LUCIEN REYMOND

RAPPORT SUR LES ESSAIS FAITS AVEC LA TEINTURE D'IODE DANS LES EAUX DE
BONPORT

1866

EDITIONS "LE PELERIN"

No 9, s.d. (1976 probablement), 4 pages, couverture chamois. Retranscription en script d'un extrait du journal de la Société vaudoise d'utilité publique, année 1866, no 2.

ETUDES ET DOCUMENTS NO 10

LUCIEN REYMOND

DE L'ORIGINE DES DROITS D'USAGE DANS LES FORETS

1894

EDITIONS "LE PELERIN"

1976

No 10, 1976, 5 pages. Couverture brune. Retranscription en script d'un texte paru dans la Revue historique vaudoises en 1894.

ETUDES ET DOCUMENTS NO 18

LUCIEN REYMOND

NOTICE HISTORIQUE SUR LE HAMEAU DU SOLLIAT

1887

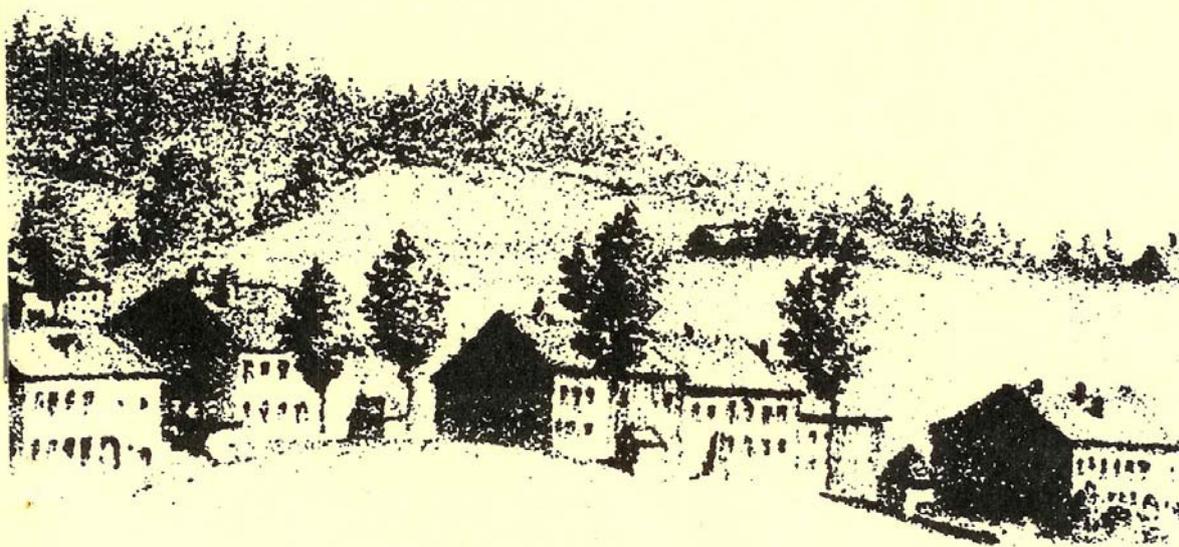
EDITIONS LE PELERIN

1977

No 18, 1977, 18 pages. Le présent texte a été établi sur une copie de l'original faite à une date indéterminée par Samuel Aubert du Solliat, copie en possession de son fils Daniel. Une autre copie était possédée à l'époque par Jean Reymond du Solliat, petit-fils de Lucien Reymond. Une troisième copie devait exister sauf erreur à la Bibliothèque du Sentier. Quant à l'original, il est déposé aux ACChenit.

LUCIEN REYMOND

**NOTICE HISTORIQUE SUR
LE HAMEAU DU SOLLIAT**



ÉDITIONS LE PÈLERIN

No 18bis, 46 pages. Reproduction photo-mécanique du manuscrit original déposé aux Archives communales du Chenit.

ETUDES ET DOCUMENTS

No 20

LUCIEN REYMOND

DU BOCHERAGE

1899

suivi de:

ENCORE QUELQUES MOTS SUR LA QUESTION DES DROITS D'USAGE AU RISQUD

- EDITIONS "LE PELERIN" -

1978

No 20, 1978, 6 pages. Transcription en script d'un original en possession autrefois de M. Jean Reymond du Solliat, petit-fils de Lucien Reymond. Suit l'étude du même auteur : Encore quelques mots sur la question des droits d'usage au Risoud, même manuscrit, mais texte incomplet.

Lucien Reymond

ENCORE QUELQUES MOTS SUR LA BRASSERIE DU SOLLIAT



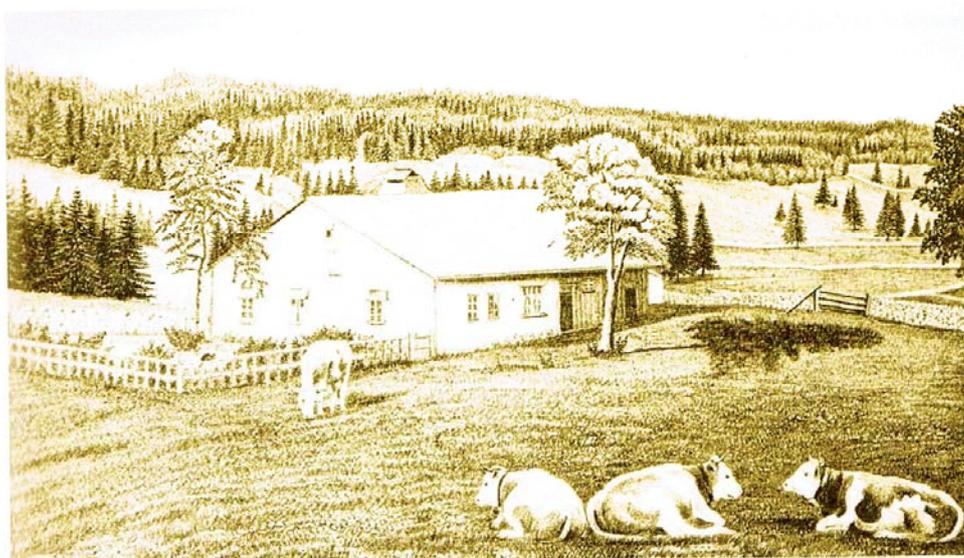
La maison de la Brasserie, qui donnera son nom au hameau, est à deux pas, dans la proximité de cette maison

Editions Le Pèlerin

No 272, 2014, 23 pages. Retranscription d'un manuscrit original en possession de M. Jean-Pierre Devaud du Solliat. Texte de novembre 1890.

Lucien Reymond

**DICTIONNAIRE DU PATOIS DE LA VALLE
TEL QU'ON LE PARLAIT ENCORE
A LA FIN DU XIX^e SIECLE**
Vers 1890



Editions Le Pèlerin

No 281, 2013, 42 pages. Reproduction photo-mécanique de l'original possédé par le Glossaire des patois de la Suisse romande. Reçu par cette institution en octobre 1905.

Collection « Reprint »

LUCIEN REYMUNA
NOTICE HISTORIQUE
SUR LA
VALLÉE DU LAC-DE-JOUX



ÉDITIONS LE PÈLERIN

Bovard

No 6, 1995, 98 pages. Reproduction photo-mécanique de l'ouvrage original de 1864.

Collection « Bibliothèque combière »

LUCIEN REYMOND

LES CONTREBANDIERS DU RISOUX

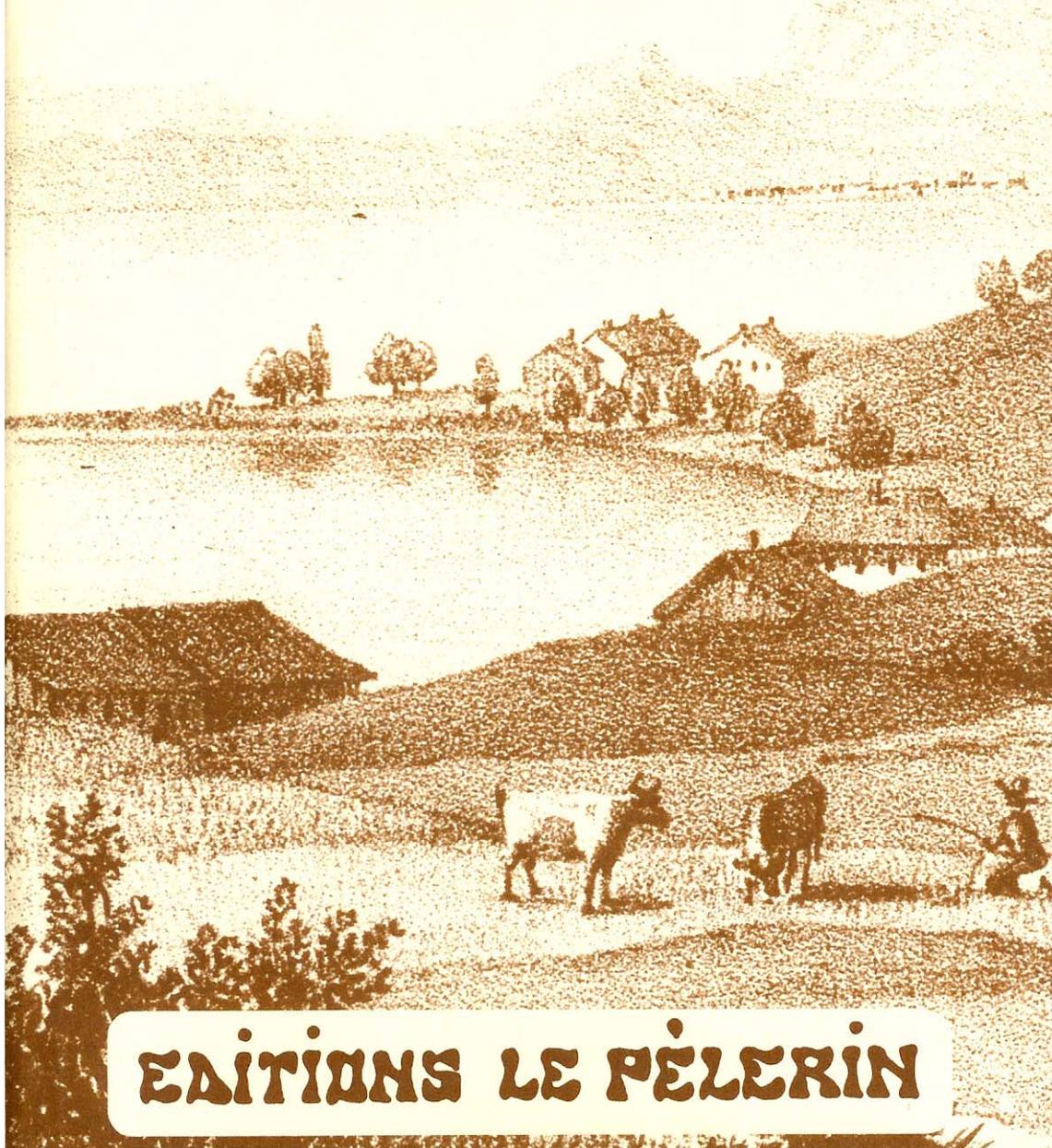


ÉDITIONS LE PÈLERIN

No 1, 1991, 170 pages. Reprint de l'édition originale de 1888. Avec couverture Le Pèlerin.

LUCIEN REYMOND

L'ÉMIGRÉE



EDITIONS LE PÈLERIN

No 3, 1993, 112 pages. Reprint de l'édition originale de 1869. Avec couverture Le Pèlerin.

Les publications originales de Lucien Reymond

Les Notices historiques

NOTICE
SUR LA
VALLÉE DU LAC DE JOUX

lue à la réunion de la Société vaudoise d'utilité publique
au Sentier, le 30 juillet 1863,

PAR

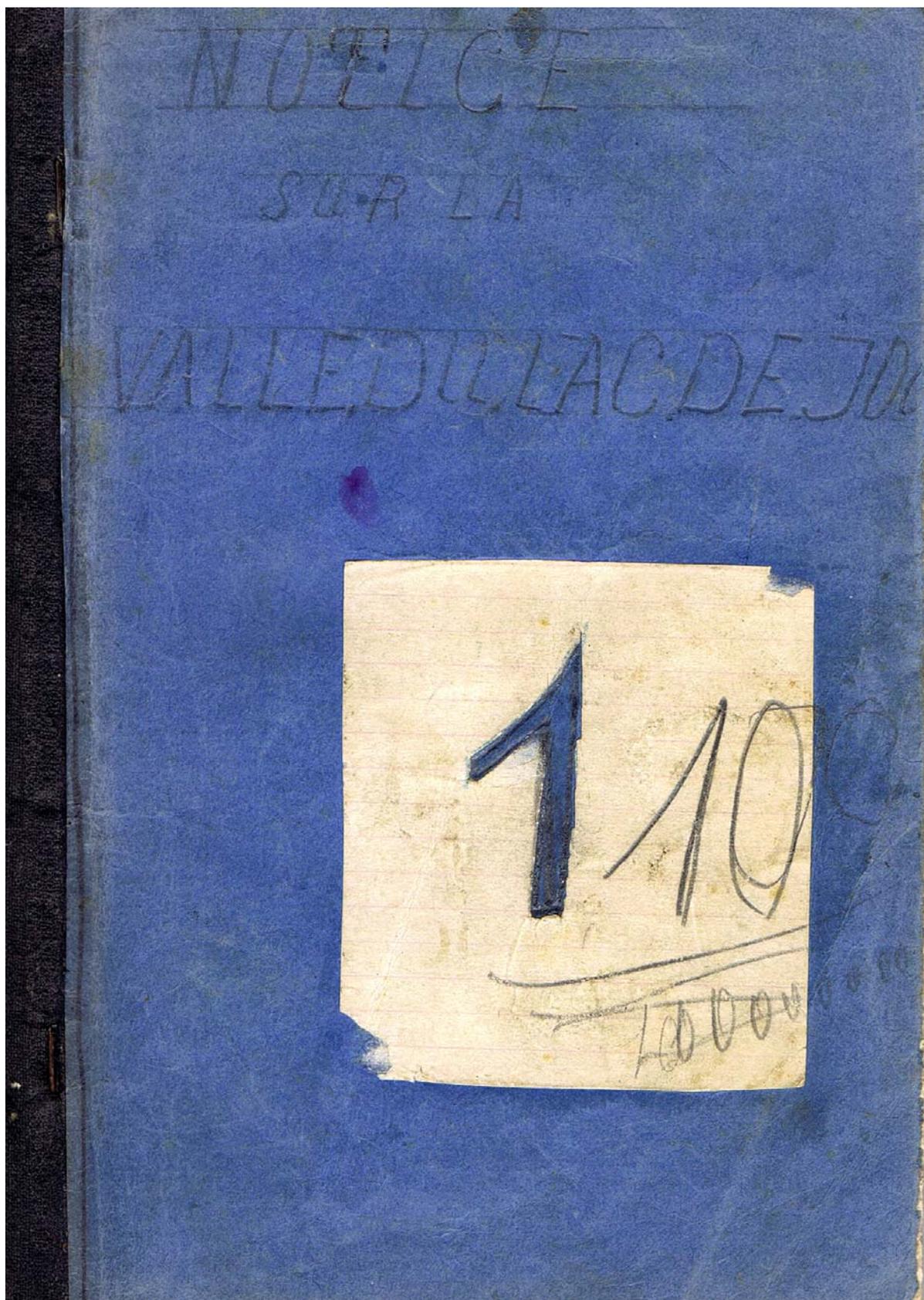
LUCIEN REYMOND
GARDE-FORESTIER CHEF AU SOLLIAT



LAUSANNE
GEORGES BRIDEL ÉDITEUR

—
1864

Première notice de Lucien Reymond, 94 pages. Se retrouvait encore aisément sur le commerce il y a quelques années. Donald Aubert de Derrière-la-Côte, collectionneur et conteur, en fit son fond de commerce pour procéder à des échanges divers. Œuvre passionnante, et pourtant pleine d'approximation et d'erreurs de toutes sortes. Ce qui n'empêche pas l'auteur de nous entraîner à sa suite pour un voyage haut en couleur dans notre passé combier !



Cette brochure de 1864, ici reliée façon maison, était lue dans les écoles, comme leçon d'histoire locale on suppose. Pour preuve cet exemplaire qui faisait partie d'un lot, toutes pièces reliées de cette manière, en provenance de l'école des Charbonnières. Alors sévissaient les régents Guignard.

LA
VALLÉE DE JOUX

NOTICE

PAR

LUCIEN REYMOND

ancien député.



SECONDE ÉDITION

revue et corrigée.

Avec une carte de la Vallée.



LAUSANNE

GEORGES BRIDEL ÉDITEUR

PARIS

Librairie de la Suisse française.

—
Droits réservés.

Deuxième notice, de 1887, 144 pages, avec carte couleur de la Vallée, format augmenté. Celle-ci de beaucoup plus difficile à trouver sur le commerce. Reprend le texte de 1864 que l'auteur complète et modifie en raison du quart de siècle qui sépare les deux publications et de tous les changements intervenus à la Vallée en ce laps de temps.

Les romans

LES COLONS
DE LA
VALLÉE DE JOUX

PAR

LUCIEN REYMOND

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux :
Ces deux divinités n'accordent à nos vœux
Que des biens peu certains, qu'un plaisir peu tranquille.

LA FONTAINE.



LAUSANNE
GEORGES BRIDEL ÉDITEUR

—
1866

Tous droits réservés.

Première tentative romanesque de L.R. , 216 pages, avec quelques poésies sur la fin du volume. La colonisation de la Vallée revue par notre auteur.

LES COLONS
DE LA
VALLÉE DE JOUX

PAR

LUCIEN REYMOND

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux :
Ces deux divinités n'accordent à nos vœux
Que des biens peu certains, qu'un plaisir peu tranquille.

LA FONTAINE.

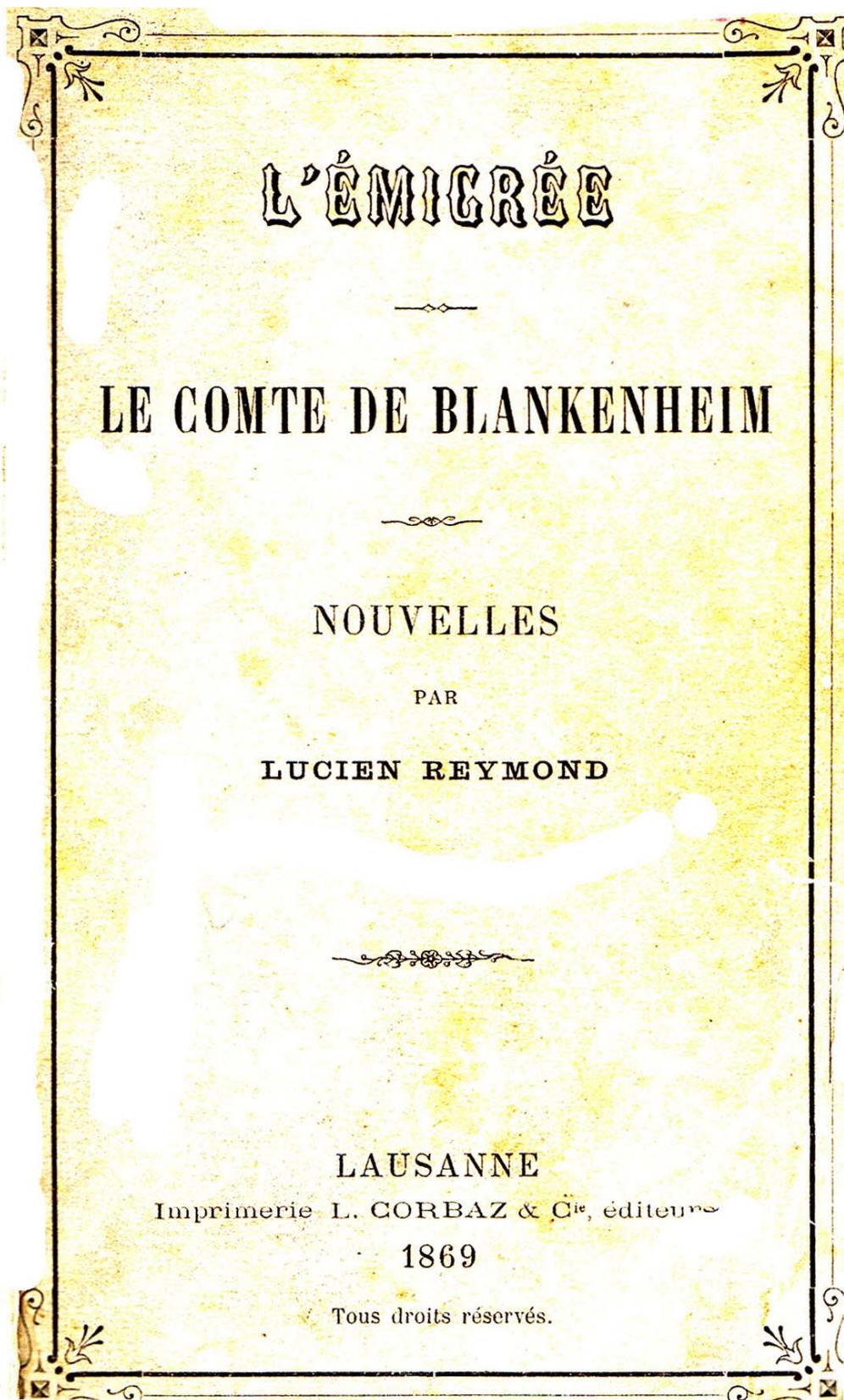
Seconde édition revue et corrigée.

LAUSANNE
GEORGES BRIDEL ÉDITEUR

—
1867

Tous droits réservés.

208 pages. Le succès fut probablement au rendez-vous, puisque l'on découvre une seconde édition du titre déjà en 1867.



292 pages. L'Emigrée vit un Reprint aux Editions Le Pèlerin en 1993 (voir plus haut), sans succès d'ailleurs ! L'Emigrée est un récit qui se passe au temps de la Révolution française. Le comte de Blankenheim se passe en Allemagne où Lucien Reymond dit ses études de garde-forestier.

LES MINEURS

DE LA

DENT DE VAULION

PAR

LUCIEN REYMOND

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour les mensonges.

LA FONTAINE.



PARIS

LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER

NEUCHÂTEL

GENÈVE

LIBRAIRIE JULES SANDOZ

LIBRAIRIE DESROGIS

1881

Tous droits réservés.

170 pages. Où le mythe des mines d'or de la Dent-de-Vaulion est révélé dans les grandes largeurs !

HÉLÉNA

LA BERGÈRE D'ÉVOLÈNE

PAR

LUCIEN REYMOND



LAUSANNE

LIBRAIRIE IMER & PAYOT

Rue de Bourg, 1.

1882

—

TOUS DROITS RÉSERVÉS

158 pages. Roman valaisan sous forme de lettres, à la manière de la Nouvelle Héloïse de Rousseau.



LES
CONTREBANDIERS

DU
RISOUX

PAR
LUCIEN REYMOND



LAUSANNE
F. PAYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PARIS
LIBRAIRIE DE LA SUISSE FRANÇAISE
Paul Monnerat, 48, rue de Lille.

—
1888

166 pages. Le grand classique de Lucien Reymond. Réédité en 1992 aux Editions Le Pèlerin, avec un succès extraordinaire de 1500 exemplaires ! Il est vrai que l'affaire du Risoux, dans le Jura français voisin, contribua sans aucun doute à celui-ci. Le Groupe Chez Mimi dont le soussigné faisait partie, eut l'occasion de remplir sa caisse avec cette diffusion presque incroyable. A titre de curiosité : 1500 Contrebandiers du Risoud, 8 Merveilleuse Dent-de-Vaulion ! Cherchez l'erreur !

LES
FUGITIFS

DE LA
VALLÉE DES DAPPES

PAR
LUCIEN REYMOND



LAUSANNE
F. PAYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

—
1890

Tous droits réservés.

220 pages. Le problème de la Vallée des Dappes, aujourd'hui sur France, à proximité des Rousses, avait fait grand bruit à son époque,

Le
JEUNE ARNOLD

ou la

Suisse libre

PAR

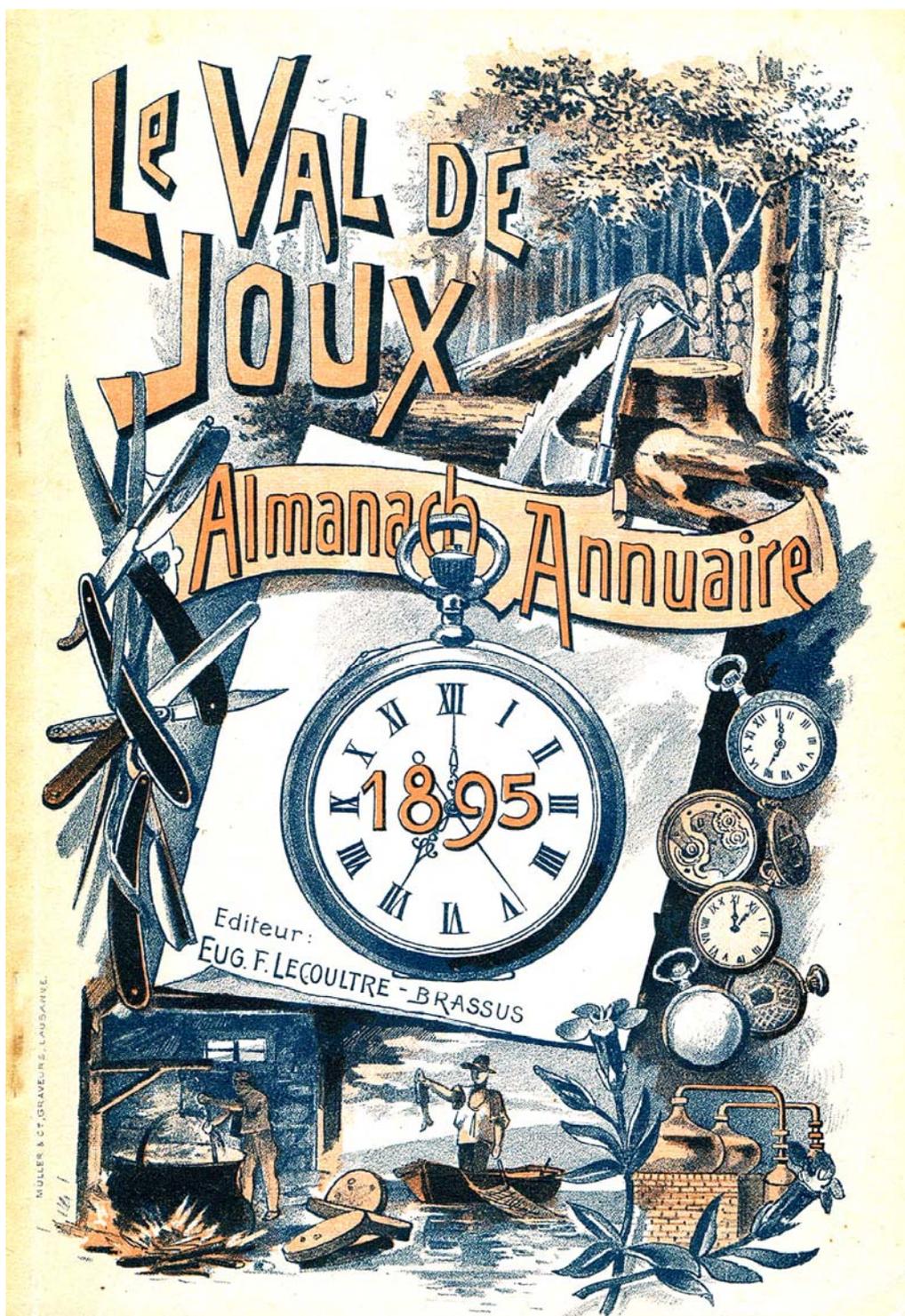
Lucien REYMOND

BRASSUS
EUG.-F. LECOULTRE, ÉDITEUR
1895

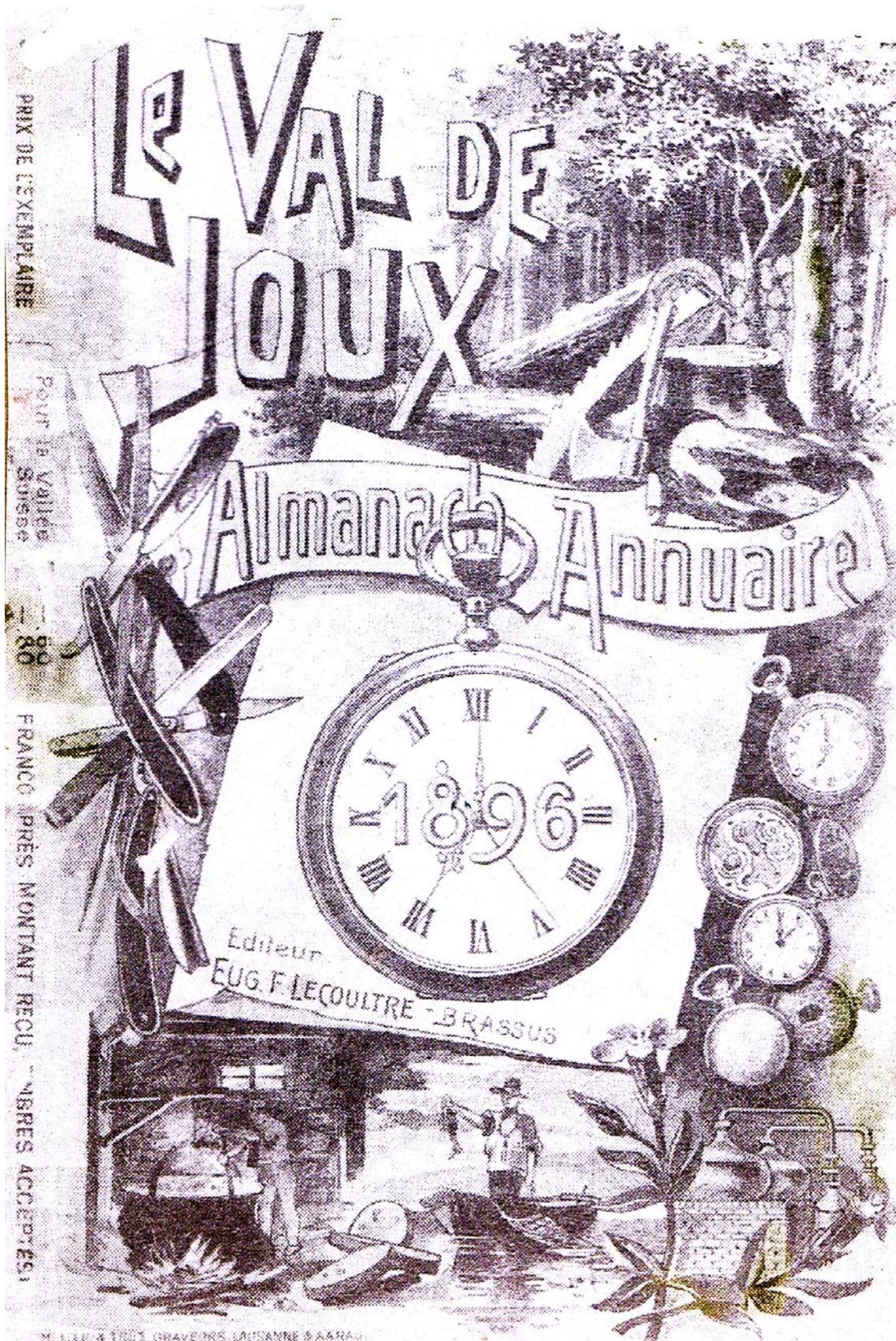
Tous droits réservés.

Un roman patriotique de 187 pages. Le seul de toute la série à avoir été édité à la Vallée de Joux, soit ici au Brassus, chez l'éditeur Eugène-Frédéric Lecoultre bien connu pour avoir édité exactement à la même époque les deux Almanach-Annuaire le Val de Joux que nous retrouvons ci-dessous.

Les collaborations



Même éditeur que dessus. Une excellente publication avec une superbe couverture. La collaboration de Lucien Reymond, que l'on peut pratiquement désigner comme rédacteur en chef de cette plaquette, est importante, avec : Notice historique (son signée) – Notice industrielle (non signée) – Un cyclone dans le Jura (a donné lieu à la publication d'une brochure aux Editions Le Pèlerin, voir plus haut) – Le chemin de fer Pont-Brassus (non signé) – Pension d'étrangers (non signé) – etc. 120 pages environ.

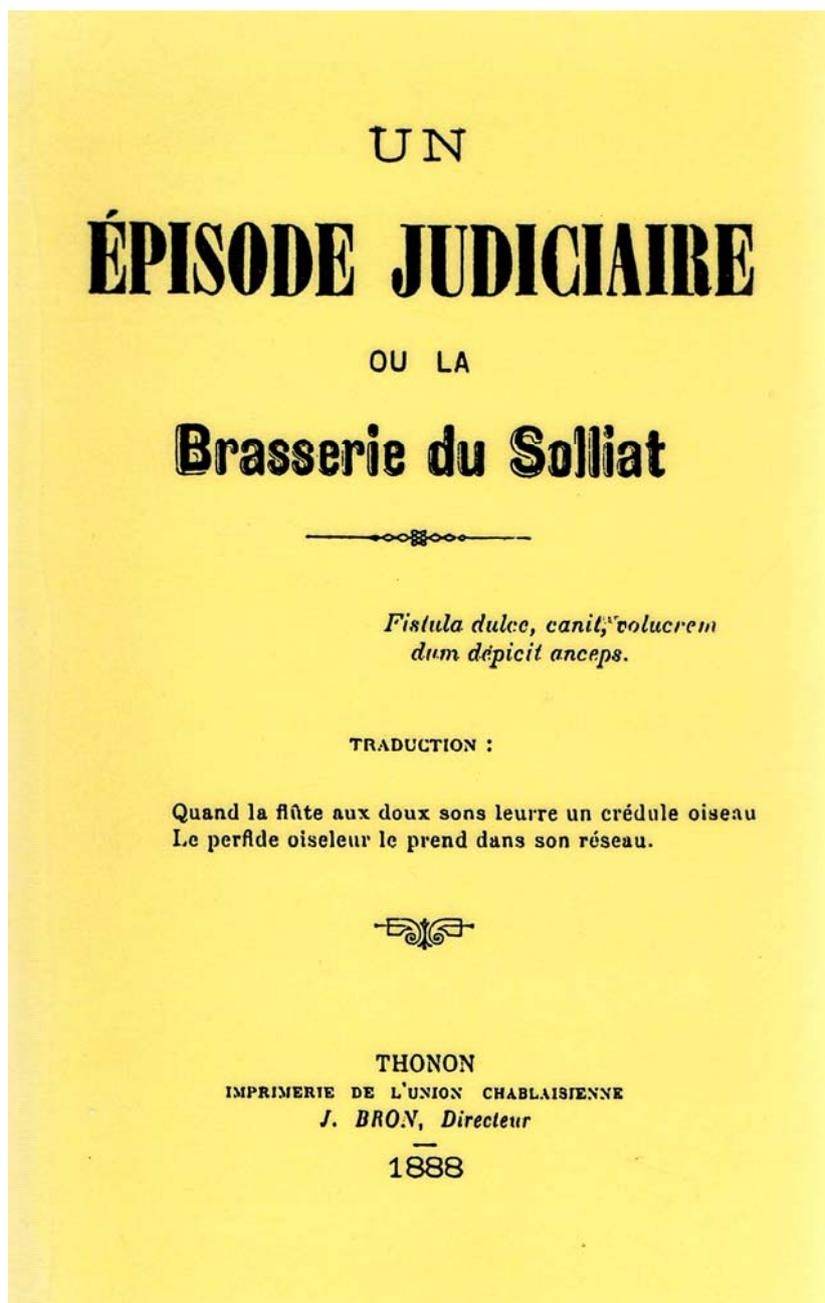


Seconde et dernière mouture de l'Almanach Annuaire. Lucien Reymond y est toujours présent avec : Une course dans le Jura au XVIIIe siècle – nouvelle qui avait par ailleurs déjà été publiée dans le no 62 de l' »Illustration nationale suisse » du samedi 28 décembre 1889. Ce petit roman a donné lieu à la production d'une brochure Le Pèlerin (voir plus haut) – Ode sur la douleur (poésie) – Des beautés naturelles de la Vallée de Joux –

Procès et polémiques

On sait que Lucien Reymond lança une fabrication et une commercialisation de bière. Accaparé par ses autres affaires, il prit un gérant en la personne de T. Brunner avec lequel, bientôt, les affaires vont se compliquer pour finir en justice.

Le tout expliqué dans différentes publications.



1^{ère} édition pour ce petit pavé de 32 pages, signé à Evian-les-Bains en juin 1888 par L. Reymond.

UN
ÉPISODE JUDICIAIRE

OU LA
BRASSERIE DU SOLLIAT

*Fistulat dulce, canit, volucrum
dum depicit anceps.*

TRADUCTION :

Quand la flûte aux doux sons leurre un crédule oiseau
Le perfide oiseleur le prend dans son réseau.

2^{me} Edition, revue et augmentée.

THONON

Imprimerie de la Société Anonyme de l'Union Chablaisienne,
J. BRON, DIRECTEUR

1888

Même année 1888, seconde édition revue et augmentée de 48 pages.

UN
PROCÈS DE PRESSE

PAR

LUCIEN REYMOND

Sit bonum, vis et finis.



THONON

Imprimerie de la Société Anonyme de l'Union Chablaisienne
JOSEPH MASSON, Directeur

1889

Nouvelle édition de 45 pages, signée à Evian-les-Bains en août 1889.

Ecrits divers sur la Vallée de Joux

RAPPORT

sur la question du

PERCEMENT DU MONT D'ORZEIRES

ENTRE LE PONT ET VALLORBES

Publié

**par décision de l'assemblée populaire de la Vallée
du 26 janvier 1868.**

VU ET APPROUVÉ PAR LE COMITÉ

LAUSANNE

Imprimerie L. CORBAZ & Comp.

1868

30 pages, a donné lieu à une réédition aux Editions Le Pèlerin, no 3 de la Collection « Etudes et documents », 1976. Quand Lucien Reymond met à profit ses connaissances hydrologiques pour persuader ses concitoyens que la seule solution, déjà préconisée par ailleurs par les Bernois, de régler le problème des eaux de ses lacs, et de percer un tunnel artificiel sous le Mont d'Orzeires.

LA VALLÉE DE JOUX

SON PRÉSENT, SON AVENIR

PAR

L. REYMOND

député.

Petite brochure de 19 pages produite par l'Imprimerie Bridel, sans date, mais certifiée de 1878. Reprise en script aux Editions Le Pèlerin, Collection « Etudes et documents » no 4, 1976.



Aux portes de ce fameux Risoud.

QUELQUES MOTS
SUR LE
PROJET DE CHEMIN DE FER

LE PONT-SENTIER-BRASSUS

PAR

LUCIEN REYMOND

Propriété de la collection
DONALD AUBERT

LAUSANNE

IMPRIMERIE AUGUSTE JAUNIN

—
1892

Lucien Reymond, progressiste à tout crin, ne pouvait qu'être un ardent promoteur de cette ligne. Simple problème, il défendait le tracé occidental, alors que sera retenu seul le tracé occidental ! Petite brochure de 14 pages. A trouvé refuge aux Editions Le Pèlerin dans la Collection « Etudes et documents » no 5, de 1976.

Aux Habitants

DE LA

VALLÉE DE JOUX

usagers dans la forêt du Risoud

Petite brochure de 11 pages, publiée à St-Croix en avril 1895, par l'Imprimerie typographique de Ch.-Ami Junod. Transcrite en script aux Editions le Pèlerin, Collection « Etudes et documents » no 6, 1976.



Oui, il est là-bas, ce mythique Risoud...

Une sélection de quelques articles

Oeuvres de Lucien Reymond dans le journal de la Société valdoise d'utilité publique

28 janvier	1863	Entourage de chaudière ou appareil économique de chauffage.
avril	1865	Rapport sur l'apiculture à la montagne (Vallée de Joux).
février	1866	Rapport sur les essais faits avec la teinture d'iode dans les eaux de Bonport.
février	1866	Des clôtures en fil de fer.
juin	1868	Rapport sur l'activité de la section de la Vallée de Joux de la SVUP. Horlogerie. Reconstruction du temple de l'Abbaye, fouilles dans les anciens caveaux. Réempoissonnement de nos eaux. Source sulfureuse sur la montagne de la Burtignière.
mars	1872	La source de l'Orbe et les entonnaires du lac Brenet.
	1873	L'assistance des indigents. Séance du 24.4. 1873. Séance du 1. 9. 1873.

Oeuvres de Lucien Reymond dans le Messager de la Vallée de Joux (1880-1881).

janv. à mars	1880	Hydrographie.
15 sept.	1880	Notes sur les champignons de la Vallée.
20 et 27 oct.	1880	Fragment de l'histoire de nos montagnes.

juin à sept. 1881 L. Reymond (?) Fragments de
l'histoire du Jura.

Ouvres de Lucien Reymond dans la Feuille d'Avis
de la Vallée de Joux.

- mars à juin 1883 Les entonnoirs.
- 1893 Divers numéros. Les démêlés de
Lucien Reymond et la route du
Risoud. Articles d'auteurs di-
vers dont Lucien Reymond.
- janvier 1894 Quelques mots sur le projet
de chemin de fer Pont-Sentier-
Brassus.
- mars 1894 Encore quelques mots sur le
Risoud.
- décembre 1894 Une promenade en Bonport (ou
l'électricité à la Vallée de
Joux) Fait référence à une con-
trepétition sur le sujet pa-
rue in-extenso dans le 56 -
1892 de la Gazette de Lausanne.
Gros dossier sur le sujet de
la régularisation des eaux des
lacs de Joux en 1896 dans la
FANJ.
- avril 1896 Encore quelques mots aux usa-
gers du Chenit.
- août 1896 Chemin de fer Pont-Sentier-
Brassus.

**Lucien Reymond dans sa correspondance avec la commune du Chenit,
avec quelques procès-verbaux à son sujet²**

Du 27 Xbre 1869 – **lettre de Lucien Reymond, historien** –

Solliat, le 27 Xbre 1869

A la municipalité du Chenit,
Monsieur le Syndic et Messieurs,

Je viens, Monsieur le Syndic et Messieurs, vous demander qu'il me soit accordé une patente pour la vente des boissons en détail à l'emporter. Soit d'après les dispositions de l'art. 4 de la loi du 9 janvier 1868.

Je suis déjà porteur d'un acte de mœurs délivré par vous, cette pièce sera peut-être nécessaire. En tous cas, je suis à votre entière disposition pour toutes les démarches et formalités ultérieures nécessaires.

Veillez agréer, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de toute ma considération.

L. Reymond

Du 18^e février 1870, lettre de Lucien Reymond qui voudrait faire imprimer les rapports sur l'impôt.

Du 26 juillet 1871 – **source d'eau sulfureuse au Brassus** –

Solliat, le 26 juillet 1871

A la Municipalité du Chenit,
Monsieur le Syndic et Messieurs,

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Syndic et Messieurs, que la Société d'utilité publique – section de la Vallée – s'est occupée de la recherche de la source sulfureuse existant sur la Burtignière. Elle a vu ses travaux couronnés de succès. Cette source qui autrefois avait acquis une certaine célébrité, est retrouvée.

Pour en rendre la jouissance facile et commode au public, la dite société a décidé d'y établir une fontaine qui jaillirait au bord occidental de la route. Mais comme elle n'a d'autres fonds que ceux que la bienveillance publique veut bien fournir, la commission chargée de ce travail me prie de venir vous demander, Messieurs, si, vu d'abord qu'il s'agit d'une œuvre éminemment d'utilité

² Tous les P.-V. de la municipalité du Chenit sont signalés. Sans signe particulier, correspondance, pou l'essentiel reçue.

publique, ensuite que la commune fait une coupe importante de jeunes sapins sur la montagne du chalet à Roch, vous ne voudriez peut-être pas consentir à lui fournir gratis 60 tuyaux.

Osant compter sur votre bienveillance, je vous prie (de recevoir), Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de ma considération et de mon dévouement.

L. Reymond³

Du 2 août 1871 – **et toujours l'eau sulfureuse** –

Solliat, le 2 août 1871

A la Municipalité du Chenit,
Monsieur le Syndic et Messieurs,

Répondant à votre honorée du 31 juillet, j'ai l'avantage de vous annoncer que la municipalité de Morges ne nous a pas fait de concession régulière des eaux sulfureuses de la Burtignière. La Société d'utilité publique a seulement désiré et obtenu de rechercher la source, l'encaisser (?) et la livrer au public. Cela fait notre tâche sera finie. Si d'autres personnes ou d'autres sociétés veulent en entreprendre l'exploitation, elles devront obtenir une concession régulière de la commune de Morges dont les droits sont toujours réservés.

Veillez agréer, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de toute ma considération.

L. Reymond

Du 21 février 1872 – **un taupier ferait-il l'affaire ?** –

Solliat, le 21 février 1872

Monsieur le Syndic,

Un de mes domestiques, le nommé Jean Martique Golay, doit quitter ma maison en mai prochain. A cet effet il me prie de vous écrire pour vous offrir ses services comme taupier pour la commune. J'ignore les intentions de la commune relativement à ces fonctions, mais pour le cas où elle en aurait besoin d'un, je lui recommande le susdit dit Martique, le croyant apte à exercer ce métier.

Veillez, Monsieur le Syndic, agréer l'assurance de toute ma considération.

L. Reymond

³ Il s'agit naturellement de notre hstorien local.

Répondre à M. Reymond qu'il y a déjà eu plusieurs offres de ce genre, mais qu'ils ont tous été renvoyés vers les propriétaires.

Du 23 mars 1873, du Solliat – **création d'une infirmerie** –

A la Municipalité du Chenit,
Monsieur le Syndic et Messieurs,

Au moment où, ensuite des décisions de l'administration supérieure, les communes de la Vallée doivent s'occuper de la création d'une infirmerie, je me fais un devoir aussi bien qu'un plaisir de venir vous annoncer que Mr. Le pasteur de Mestral m'a fait savoir que pour aider la création de cette œuvre éminemment utile dans une contrée isolée comme la nôtre, il fait un don généreux de 1000.- payé d'abord et 200.- annuellement pendant cinq ans.

Dans une lettre subséquente, il me dit que si cela facilite la chose, il donnera les 2000.- immédiatement.

Un comité de dames est en voie de formation. Elles attendent qu'on ait procuré un local pour s'occuper du matériel nécessaire à un établissement de cette nature.

Par décision du 15 courant, la Société d'utilité publique, section de la Vallée, a chargé son comité de s'entendre avec vous pour activer le choix d'un local convenable. En conséquence ce comité et son président en particulier, sont à votre entière disposition s'ils peuvent vous être de quelque utilité.

Veillez, Monsieur le Syndic et Messieurs, agréer l'assurance de notre considération.

Pour le comité, L. Reymond secrétaire

Du 29 décembre 1877 – **l'affaire Crédit Mutuel de la Vallée** –

Lausanne, le 29 Xbre 1877

A la Municipalité du Chenit,
Monsieur le Syndic et Messieurs,

Vous n'ignorez pas, Messieurs, que le Conseil de surveillance du Crédit Mutuel s'est adressé à l'état pour le prier d'aider, par une prise d'actions, la reconstitution de la société.

Le Conseil d'Etat a pris cette demande en considération, mais ne voulant prendre aucune responsabilité, il a décidé de soumettre au Grand conseil un projet de décret dans ce but.

A la suite d'une conférence que j'ai eue avec Mr. Le chef du Département des Finances, ainsi que cela a été convenu avec lui et au risque de vous répéter des

détails que vous connaissez déjà, je viens, Messieurs, vous faire part des intentions du Conseil d'Etat.

Il est très bien disposé et comme moi il compte sur les bonnes dispositions du Grand Conseil, mais sans rien garantir. Il ne faut pas en effet que la Vallée se berce de trop d'illusions. Ce que le gouvernement désire tout d'abord, c'est que cette demande lui soit faite par les municipalités de la Vallée. Cette manière de procéder aurait un cachet plus officiel et serait la manifestation plus directe d'un besoin réel, intéressant davantage la généralité de la population.

Ces Messieurs tiennent aussi que l'on connaisse bien à la Vallée les deux points suivants :

1o Qu'il faut avant tout que la contrée fasse par elle-même tous les efforts possibles et que si l'état intervient, ce sera seulement pour donner un dernier appoint.

2o Que ce subsidie, s'il est accordé, sera fait en faveur de la contrée toute entière, en vue de leur aider dans un moment difficile, mais nullement pour mettre à couvert la responsabilité financière et morale de personne.

Telle est Messieurs, la situation. Mon avis est que la municipalité du Chenit doit prendre l'initiative de cette affaire et préparer une demande que vous feriez approuver aux municipalités du Lieu et de l'Abbaye. Je vous prie seulement, Messieurs, si comme j'ose l'espérer vous voulez bien consentir à la chose, d'activer le plus possible. Le temps presse. Le projet de décret doit être remis à la commission du Grand Conseil nommée éventuellement avant la reprise de la session qui aura lieu à la fin de janvier.

Vous voudrez bien, Messieurs, excuser la démarche que j'ai pris la liberté de faire, mais aux grands maux il faut les grands remèdes. Persuadé que votre concours ne nous fera pas défaut, nous pouvons espérer de voir notre chère Vallée préservée d'un désastre et reprendre bientôt sa prospérité d'autrefois.

Recevez, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement.

Lucien Reymond député

Mon adresse pour jusqu'à la fin de février : Clos de bulle, Valentin, Lausanne.

Les glacières du Pont au travers de la correspondance adressée au Chenit

Lausanne, le 24 octobre 1879

Ponts et Chaussées

Monsieur Lucien Reymond, député au Solliat, Vallée de Joux,
Monsieur,

Ainsi que nous en sommes convenus hier, je vous adresse le calque produit avec votre lettre du 2 courant au voyer de la Vallée et vous prie de vouloir bien y retracer l'implantation de la glacières d'après la modification apportée.

Dès que vous me l'aurez retourné rectifié, je le transmettrai à l'approbation du Département.

Agrérez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

L'ingénieur cantonal : Louis Gonin

Genève, le 22 octobre 1881

(Même entête que plus haut)

Monsieur L. Reymond, le Solliat, Vallée de Joux,
Monsieur,

Veillez excuser le retard que nous apportons à répondre à votre estimée du 15 courant ; ne l'attribuez qu'à une indisposition qui a retenu l'écrivain éloigné de ses affaires jusqu'à ce jour.

Ainsi que vous l'aurez sans doute vu par les journaux de la Vallée, la question du chemin de fer est de nouveau sur le tapis.

Notre président est actuellement à paris pour traiter avec une compagnie.

Nous vous tiendrons au courant des tractations.

Nous vous remercions sincèrement de l'intérêt que vous portez à notre entreprise et nous nous permettons de continuer de compter à l'avenir sur votre bienveillant concours.

Agrérez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

(signature illisible)

Mr. Du Roveray est toujours bien malade. Il me charge de vous saluer.

Du 11 juillet 1883 – **Lucien Reymond municipal** –

A la Municipalité du Chenit,
Monsieur le Syndic et Messieurs,

A la suite du vote du Conseil communal du 7 courant qui m'appelait aux fonctions de municipal, j'ai demandé huit jours de réflexion avant de prendre une détermination définitive.

J'ai éprouvé de grandes indécisions. Lorsque comme moi on est entré très jeune dans les affaires publiques, lorsqu'on en a fait une longue et amère expérience, on est plus porté à s'en retirer tout à fait qu'à y rentrer de nouveau.

Cependant, sollicité de différents côtés, j'ai cru devoir une fois encore surmonter tous mes scrupules et me rendre au désir nettement manifesté par un grand nombre de mes concitoyens.

En me décidant de faire partie de notre municipalité, c'est persuadé de rencontrer dans ce corps quelques sympathies et flatté de l'espoir que mon faible concours pourra être de quelque utilité à notre commune, à son progrès et à son développement. C'est assez vous dire, Messieurs, que j'accepte et me mets à votre entière disposition.

Recevez, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

L. Reymond

La présente était écrite quand la vôtre du jour m'est parvenue et servira de réponse.

Du 9 septembre 1885, Le Solliat – **pour un débit** –

A la Municipalité de la commune du chéni,
Monsieur le Syndic et Messieurs,

Nous avons l'avantage de requérir votre autorisation pour ouvrir un établissement ou café au Solliat le 1^{er} octobre prochain.

Il ne s'agit pas d'un nouveau débit de boissons, attendu que nous continuerons simplement le « Café de la Brasserie » tenu actuellement par Mr. Th. Brunner.

Nous vous serions donc très obligés, Monsieur le Syndic et Messieurs, de bien vouloir nous faire parvenir votre autorisation assez à temps pour que nous puissions obtenir la patente pour la date sus indiquée.

Dans cette attente veuillez agréer, monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Reymond frères

P-V. du 27 mars 1886 – **Reymond Lucien, municipal** –

La municipalité entend une lettre de Mr. Lucien Reymond-Bourgeois, à Lausanne, par laquelle il donne, ensuite de circonstances malheureuses et toutes personnelles, sa démission de membre de la municipalité. Cette lettre, comme le demande Mr. Reymond, sera transmise à Mr. le président du Conseil communal à l'effet de pourvoir au remplacement de l'honorable démissionnaire.

Du 4 juin 1889, Evian – **Lucien Reymond s'est réfugié à Evian -**

A la Municipalité du Chenit,
Monsieur le Syndic et Messieurs,

Je crois de mon devoir de vous signaler le fait suivant.

En mil huit cent quatre vingt et quelques, mon ancien voisin avait eu maille à partir avec Mr. Brunner, brasseur, qui laissait et envoyait même son bétail pâturer sur les fonds de Meylan.

Une fois entre autres, que les chevaux du brasseur lui avaient abîmé un champ d'avoine, Meylan déposa une plainte.

A l'audience du Juge de paix il fut convenu que Brunner payerait 20.- pour les pauvres.

Or, j'ai acquis la certitude que jamais cette sentence n'a été exécutée.

Je peux certifier de plus que ce fait n'est pas isolé, mais que d'autres de ce genre ont eu lieu concernant la Brasserie.

J'espérais que ces magistrats dont l'arbitraire inflige tant de honte à notre Vallée, auraient au moins respecté les finances réservées aux pauvres.

Veillez agréer, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

L. Reymond

Du 9 septembre 1890, Les Moulins – **le grand retour de Lucien Reymond ?**

A la Municipalité de la commune du Chenit,
Monsieur le Syndic et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer :

1o Que le jugement par lequel le Tribunal de la Vallée, concernant cette procédure d'occasion qui a provoqué tant de scandales et procuré tant de hontes à notre Vallée et m'avait privé de mes droits civiques, est désormais sans effet.

2o Que, à date de la présente, je fais élection de domicile, politique et effectif, aux Moulins, maison Adrien Nicole.

Veillez en prendre note et agréer, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de ma considération et de mon dévouement.

Lucien Reymond

De septembre 1890, Les Moulins (Sentier) – **circulaire imprimée du même**

A la Municipalité *du Chenit*
Monsieur le Syndic et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que, rentré au pays, j'ouvre un bureau pour l'étude des plans et profils de route.

M'étant tout particulièrement occupé des chemins de montagnes et de forêts, je serai à l'entière disposition des Communes et des propriétaires qui voudront bien m'honorer de leur confiance en me chargeant de travaux de cette nature.

Agrérez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Lucien Reymond

Du 23 mars 1893, Lausanne – **situation juridique de Lucien Reymond** –

A la Municipalité du Chenit,
Monsieur le Syndic et Messieurs,

Pendant le séjour que j'ai du faire ici en ce moment, j'ai discuté et entendu discuter beaucoup la question qui me concerne, celle du domicile.

L'opinion de tous es hommes compétents est que :

1o Du fait que ma femme, séparée de biens, a du se mettre en ménage à Evian, il n'en résulte nullement un motif pour m'empêcher, moi, d'avoir le mien, ou si l'on veut mon domicile politique chez mon gendre.

2o Que la possession parfaitement régulière de ce domicile ne peut être perdue par le fait d'absences, même assez longues. Tout citoyen a le droit, quelqu'en soit le motif, de faire des séjours à l'étranger sans perdre ses droits de citoyen.

Le seul motif, très discutable, et non encore élucidé invoqué à l'appui des mesures exceptionnelles dont je suis l'objet, est l'absence de plus de trois mois avant l'élection du 5 mars.

Mon but n'est pas de discuter cette question ici, seulement pour couper court à tout malentendu, je vous annonce que je conserve mon domicile politique et effectif aux Moulins, maison Adrien Nicole. Et, en évitation d'équivoques pour l'avenir, mon retour datera du courant de février de la présente année.

Je n'ai pas, il est vrai, prévenu la municipalité que je rentrais ce jour-là à mon domicile, pour la raison que je ne le croyais pas nécessaire, mais le 21 février, ayant vu Mr. le Syndic à ce sujet, il m'affirma que j'étais en règle et je me crus dispensé de rien faire d'autre.

Veillez, Messieurs, m'honorer d'une réponse adressée aux Moulins, chez moi où je rentre dimanche 26 courant après l'absence que j'ai été obligé de faire.

Veillez, Monsieur le Syndic et Messieurs, agréez l'assurance de ma haute considération.

L. Reymond

N-B : j'ai en conséquence l'honneur de vous confirmer ici par surabondance la déclaration de mon élection de domicile au Sentier pour valoir en tous cas à partir du 20 février 1893, date indiquée par le rapport de Mr. le Préfet comme étant celle où a commencé ma plus récente résidence effective dans le Cercle du Chenit.

Lausanne, 23 mars 1893, L. Reymond

Note : Lucien Reymond étant une figure résolument incontournable du XIX^e siècle comier, nous avons reproduit la plupart des lettres propres à sa carrière politique et personnelle. Il semble que les autorités l'ait suivi à la trace...

P.-V. du 25 mars 1893 – **Lucien Reymond** –

Il est fait lecture d'une lettre de Mr. Lucien Reymond-Bourgeois par laquelle il annonce à la municipalité qu'il conserve son domicile politique et effectif Vers les Moulins, maison Adrien Nicole, son retour datant de février dernier. Il est accusé réception de cette communication à la demande de Mr. Reymond.

P.-V. du 13 avril 1893 – **Lucien Reymond** –

Sur le vu d'une lettre de Mr. le Préfet et instructions spéciales du Conseil d'Etat, relativement aux prochaines élections du 16 courant, la municipalité décide de faire retirer par l'huissier municipal la carte civique délivrée à Mr. Lucien Reymond à l'occasion de la révision générale des registres électoraux.

P.-V. du 29 avril 1893 – **Lucien Reymond** –

La municipalité prend connaissance de deux lettres de Lucien Reymond-Bourgeois, Vers-les-Moulins, savoir :

10 Une dite donnant quelques explications concernant le retrait de sa carte civique et sur son séjour et domicile pendant l'année dernière.

20 Une dite attirant l'attention de la municipalité sur les menaces prononcées contre lui par Brunner, brasseur.

P.-V. du 10 juin 1893 – **Lucien Reymond** –

Conformément à une lettre de Mr. Lucien Reymond, Vers-les-Moulins, la municipalité décide de faire délivrer au dit, par l'huissier municipal, une carte civique en remplacement de celle à retirer au préalable et annulée après une précédente votation.

Du 18 mai 1896, Lausanne – **Lucien Reymond donne de ses nouvelles** -

A la Municipalité du Chenit,
Monsieur le Syndic et Messieurs,

Mon état de maladie devant se prolonger, et pour longtemps encore ne pas me permettre de retourner à la Vallée, je crois devoir, en évitation de tout malentendu, vous annoncer que mon domicile politique et effectif est désormais à Lausanne (Valentin).

Agréez, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de ma considération et de mon dévouement.

L. Reymond député

P.-V. du 28 mai 1896 – **Lucien Reymond, député** –

Il est donné connaissance d'une lettre de Mr. Lucien Reymond, député, par laquelle il informe la municipalité que vu son état de maladie et en évitation de tout malentendu, son domicile politique et effectif est désormais fixé à Lausanne (Valentin).

Une visite de la Brasserie du 29 août 2012 en compagnie de son propriétaire, Frédéric Simond



Le bâtiment a été restauré mais garde bonne mine.



Les escaliers qu'empruntaient Lucien Reymond ou son gérant T. Brunner pour se rendre dans les profondeurs des caves où l'on brassait et stockait.



La cave secondaire, en prolongation de la principale, donne l'impression d'être dans une véritable grotte.

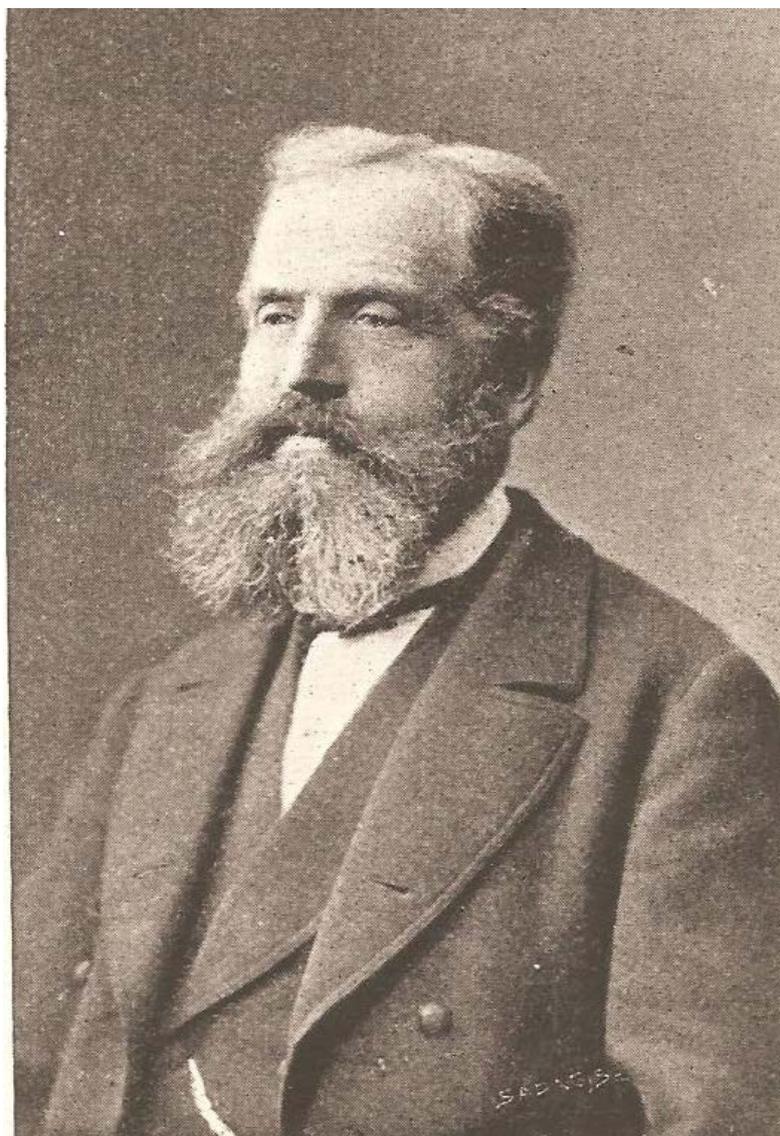


Des caves, on pouvait sortir sur l'extérieur par un couloir voûté.

La Grande Encyclopédie de la Vallée de Joux
No 60

Mise en page Rémy Rochat

**LE PARCOURS TORTUEUX
DE LUCIEN REYMOND**



Éditions Le Pèlerin
2016

